

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 0051969

9815G
 Maladie Dentaire Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : FL85

Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : IMAKOR BRAHIM

Date de naissance 29/02/1962 Casa

Adresse : Bloc 26 Rue 04 N°02 HAFI HAFTILLA AGADIR

Tél. : 06 67 122141 Total des frais engagés : 1422,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. CHADLI Chafika
DERMATO - VENEREOLOGUE
Av. Hassan 1er, Immeuble Hafi
Cité Dakhla - AGADIR
0528 22 22 80 - INPE: 151 039 559

Date de consultation : 09/11/2021

Nom et prénom du malade : BOUHOU Naïma Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Mélasma

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09.11.2021	S2		250 DH	 Dr. EHADLI Chafika DERMATO - VENEREOLOGUE Av Hassan 1er, Immeuble Hafidh Cité Dakhla - AGADIR 528 22-22-80 - INPE: 151 039 559

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>AV. LES PHARMACIES El Béni Ezzeddine Tél. 05.20.23.05.42</i>	09.11.21	1172.00 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

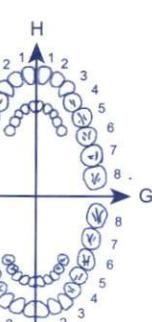
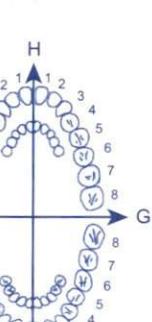
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou Je traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	COEFFICIENT DES TRAVAUX
D	G	00000000 35533411	00000000 11433553	MONTANTS DES SOINS
B				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Chafika CHADLI
Dermatologue - Vénérérologue

Diplômée de la faculté de médecine
de Montpellier

Spécialiste des maladies et chirurgie de
la peau, des ongles et du cuir chevelu

Maladies sexuellement transmissibles
Allergie cutanée - Laser



الدكتورة شفيقة الشادلي
خريجة كلية الطب بمونبولي

اختصاصية في أمراض وجراحة الجلد،
الأظافر والشعر - الأمراض التناسلية
حساسية الجلد - الليزر

Agadir, le 9/12/2021 أكادير، في

Bouhou Naima

149.00

1) Dominance Crème laitante

Toilette Visage Mots 14900

293.00

2) Hydratante B5 Ha Rocke Lockay 293.0

Visage + framboise 3 fois /jou matin + midi...

3) Clorifiante Plus crème l'épicerante

bâtonne 2 fois /j le soir

4)

310.00

420.00 + fois /j le soir

DR. CHADLI Chafika DERMATO - VENEREOLOGUE Av. Hassan 1er, Immeuble Hafid

Cité Dakhla Hassan 1er, N° 11 Immeuble Hafid, Cité Dakhla - Agadir
شارع الحسن الأول رقم 11 عمارة حافظ، الطابق الثاني،

0528 22 22 80 - INPE : 151039559

Tél/Fax: 05 28 22 22 80 - N° INPE : 151039559 - E-mail : chafikachadli@gmail.com

Docteur Chafika CHADLI
Dermatologue - Vénéréologue

Diplômée de la faculté de médecine
de Montpellier

Spécialiste des maladies et chirurgie de
la peau, des ongles et du cuir chevelu
Maladies sexuellement transmissibles
Allergie cutanée - Laser



الدكتورة شفيقة الشادلي
خريجة كلية الطب بمونبولي
اختصاصية في أمراض وجراحة الجلد،
الأظافر والشعر - الأمراض التناسلية
حساسية الجلد - الليزر

Agadir, le 09.11.2011
أكادير، في

Bouhou Naima

Consultation Spécialiste

honoraires = deux cent cinquante dirhams

(250 DH)

Dr. CHADLI Chafika
DERMATO - VENEREOLOGUE
Av. Hassan 1er, Immeuble Hafid
Cité Dakhla - AGADIR
0528 22 22 80 - INPE: 151 039 559

Avenue Hassan 1er, N° 11 Immeuble Hafid, Cité Dakhla - Agadir
شارع الحسن الأول رقم 11 عمارة حافظ، الطابق الثاني، حي الداخلة أكادير

Tél/Fax: 05 28 22 22 80 - N° INPE : 151039559 - E-mail : chafikachadli@gmail.com